



Congé avec plusieurs bailleurs

Par cdtpaul

Bonjour,

je vais partir de mon appartement où je suis locataire.

Il y a deux personnes bailleurs (ils sont mariés)

Dois-je envoyer deux lettres ou une seule lettre à une seule personne suffit ?

(j'ai cherché longuement sur google...)

Merci à vous

Par yapasdequoi

Bonjour,

Qui a signé le bail ? Vous envoyez votre congé à celui qui est nommé et qui a signé.

Si c'est les deux, vous envoyez deux courriers.

Par cdtpaul

Il y a marqué DUPONT Alice et Pierre (noms changés)

ils ont signés tous les deux

merci

Par yapasdequoi

Donc 2 lettres.

Par cdtpaul

merci

Par yapasdequoi

Par contre je ne sais pas ce qui se passé si l'un reçoit le recommandé et pas l'autre.
Contactez votre ADIL.